

Soutenons les Ukrainiens : les mesures mises en place par la ville

NOTICIA

SOCIAL ASSOCIATIONS

Sabado, 12 de marzo de 2022

Soutenons les Ukrainiens : les mesures mises en place par la ville

La Ville de Vélizy-Villacoublay se mobilise pour contribuer à l'aide d'urgence apportée au peuple ukrainien. Plusieurs collectes ont été réalisées dans la commune. Vous pouvez également vous faire connaître, si vous souhaitez héberger des réfugiés.



La ville se mobilise pour le peuple ukrainien et met en place deux actions.

Première action : collecte solidaire

En partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines et l'Union des Maires des Yvelines, la municipalité a mis en place des collectes solidaires pour faciliter les initiatives de solidarité citoyennes. Ces dons seront par la suite envoyés pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens.

Voici la liste des produits de premières nécessités qui pouvaient être collectés :

- Matériel de couchage (couvertures, plaids...)
- Denrées alimentaires non périssables (pâtes, lait en poudre, conserves...)

- Produits d'hygiène (savons, brosses à dent, dentifrices...)
- Produits médicaux neufs (masques, bandages, solutions désinfectantes, gants jetables...)
- Divers : bougies, lampes, briquets, piles

Attention ! Les vêtements ne seront pas pris.

Les services du Département des Yvelines assureront ensuite le ramassage dans le courant du mois de mars 2022, puis fera parvenir, en partenariat avec l'ADF (Association des départements de France) cette aide dans les pays limitrophes de l'Ukraine où les réfugiés fuyant les combats sont en train d'affluer.

Les dons en espèces ne seront pas acceptés. Certaines associations nationales peuvent lancer des campagne de dons spécifiques.

Deuxième action : recensement d'hébergement

Sur proposition de la Préfecture des Yvelines, la Ville recense toutes les propositions d'hébergement possibles.

Si vous êtes susceptible d'accueillir un ou plusieurs réfugiés ukrainiens, merci de remplir le formulaire en ligne ci-dessous. Les informations resteront confidentielles et seront uniquement transmises à la Préfecture qui centralise les offres d'hébergement.

Merci pour votre solidarité !